

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 347 nommant M. Pérot (Pierre), Inspecteur de 2e classe du Cadre métropolitain des Contributions directes, détaché en C.F.S., pour représenter l'Administration dans l'affaire « Bertrand » contre le Territoire devant le Conseil du Contentieux de la C.F.S.

n° 347

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 avril 1952

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro  
1 mai 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Est nommé pour représenter l'Administration dans l'affaire Bertrand contre Territoire devant le Conseil du Contentieux de la Côte Française des Somalis : M. Pérot (Pierre), inspecteur de 2e classes du cadre métropolitain des Contributions directes détaché en Côte Française des Somalis.